

Avant-Propos

A CEUX QUI LIRONT LE DISCOURS QUI SUIT :

St-Jean, 3 octobre 1912.

Je n'avais nullement l'intention de publier mon discours du sept septembre dernier.

Plus de quinze cents personnes y avaient assisté, à la suite d'une lettre de Monseigneur Bruchési disant aux fidèles : "Je laisse à votre conscience de catholiques, de vous dicter ce que vous avez à faire au sujet de cette assemblée". Pas une seule interruption ne m'a été faite durant ce discours de deux heures, et à plus de vingt reprises, mes remarques ont été couvertes des applaudissements unanimes de l'assemblée.

Or, quatre jours après avoir prononcé ce discours, je rencontrai un des prêtres les plus distingués des deux diocèses, de Montréal et de St-Hyacinthe.

—Publiez-vous votre deuxième discours comme vous avez fait du premier ? me demanda-t-il à brûle-pourpoint.

—Non, monsieur le curé, lui répondis-je. J'ai publié mon premier discours sur la question du collège de Monnoir, mais je ne suis pas assez riche pour faire les frais de publication du deuxième.

—Nous avons prévu cette objection, me répond-il, et comme nous désirons avoir l'historique complet du collège de Monnoir, nous nous sommes "cotisés" plusieurs curés ensemble, pour en défrayer le coût"

—Alors, lui dis-je, ce discours sera publié.

Je dois ajouter qu'un certain nombre de laïques m'ont fait la même demande.

Le débat me semble clos. Car, cette fois-ci, les grands quotidiens de Montréal, comme "Le Devoir" et "La Patrie" n'ont pas fait le moindre commentaire sur ce dernier discours.

Il y a plus d'un mois que les journaux en ont publié le sens et je n'ai reçu aucune protestation de qui que ce soit. Il n'y a pas eu même de sermon dans l'église de St-Jean.

Il n'y a pas eu, non plus, de triduum réparatoire, cette fois-ci.

D. MONET